

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 70 (1990)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Message de Monsieur Arnold Koller  
**Autor:** Koller, Arnold  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886862>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Message de Monsieur Arnold Koller

## Président de la Confédération et chef du Département fédéral de justice et police

capitaux dans la zone constituée par les dix-neuf pays européens. Le but serait, en dernière analyse, que chacun puisse exercer sa profession dans le pays de son choix, que les produits rencontrent le moins d'obstacles possibles en passant d'un pays à l'autre, que le consommateur puisse choisir librement les services qu'il utilise, enfin, que les capitaux puissent s'investir de la manière la plus rationnelle avec le minimum d'entraves à leurs mouvements entre les pays de l'EEE.

Un objectif aussi ambitieux ne s'atteint pas facilement, on le conçoit sans peine. Aussi les négociations sont-elles ardues, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de négociations d'adhésion à la Communauté mais de négociations entre la Communauté et des pays - ceux de l'AELE - qui, pour des raisons qui leur sont propres, n'envisagent pas d'adhérer à la Communauté - pour certains d'entre eux, dans l'immédiat du moins. Il est donc naturel que ces pays souhaitent mettre sur pied avec la Communauté des mécanismes institutionnels communs qui leur assurent la part qui leur revient dans la prise de décisions au sujet de cette entité *sui généris* que devrait être l'EEE.

**Pour la Suisse : l'enjeu est considérable.** Elle réalise en effet quelque deux tiers de ses échanges avec les pays de la Communauté qui sont aussi ceux qui reçoivent le plus d'investissements directs des entreprises suisses ; en fait, l'économie suisse est plus imbriquée avec celle des Douze que celle de nombreux pays communautaires eux-mêmes... Quant aux mouvements de personnes entre la Suisse et ses partenaires de la Communauté, faut-il rappeler

**La Suisse a derrière elle une année qui, du point de vue économique, a été satisfaisante, avec une croissance de 2 % environ du PNB et un taux de chômage toujours inférieur à 1 %. Point sombre, l'inflation pourrait atteindre plus de 6 %, un taux inconnu depuis des années. Il est clair que nous restons confrontés à un phénomène de "surchauffe", d'excès de la demande nationale et étrangère par rapport à nos capacités de production. A cela s'ajoutent sans doute des rigidités excessives dans la formation des prix du fait, en particulier, des ententes et cartels encore largement influants dans la vie économique du pays.**

Cela dit, la Suisse reste un pays riche, dont les institutions fonctionnent, dont les infrastructures sont maintenues et améliorées en permanence, dont les éléments fondamentaux tels que l'enseignement, la formation professionnelle et l'éducation supérieure restent performants, où l'incitation au travail et à l'épargne est réelle, où le tissu social reste solide. C'est dans ce contexte interne que se placent les défis de politique économique extérieure que le pays doit affronter, tout particulièrement celui du sort de nos relations avec la Communauté européenne et celui de la détermination des caractéristiques des échanges mondiaux à travers les négociations du GATT.

**Les négociations entre la Communauté européenne et les pays de l'AELE sur la création d'un Espace économique européen (EEE) visent à assurer la plus grande liberté de circulation possible aux personnes, aux marchandises, aux services et aux**

ici l'importance des mouvements de travailleurs vers la Suisse, de personnel qualifié, de touristes, d'étudiants, d'artistes, de part et d'autre.

C'est la raison pour laquelle la Suisse participe de très près aux négociations. A cet égard, nous sommes conscients de tout l'intérêt que l'EEE aurait pour les Suisses, mais nous sommes tout aussi conscients de l'impact qu'il ne manquerait pas d'avoir sur leurs habitudes et leurs particularismes. Il est vrai que nous serons appelés à sacrifier des provincialismes, par exemple en matière de non-reconnaissance des titres universitaires d'un canton à l'autre, et que nous serons peut-être même appelés à faire des concessions plus considérables, par exemple en matière de politique des étrangers. Mais dans l'ensemble, il ne fait pas de doute que la Suisse devrait tirer un avantage réel de la conclusion de l'accord EEE. Toutefois, cela ne pourra être le cas que si une solution juste peut être trouvée dans la manière d'assurer le processus de décision au sein de l'EEE ; nous devrons parvenir à un accord où la Suisse et ses partenaires de l'AELE ne se verront pas placés devant un fait accompli par la Communauté, mais où celle-ci acceptera que l'EEE vive et se développe grâce au labeur commun des dix-neuf pays qui en feront partie.

**Le dernier cycle de négociations commerciales du GATT, l'Uruguay Round**, lancé voici quatre ans, est en fait complémentaire aux négociations sur l'EEE. Cycle de négociations le plus ambitieux que le GATT ait jamais connu, le Round porte sur la libéralisation des échanges de marchandises grâce à l'abaissement des tarifs douaniers et des obstacles non-tarifaires, mais aussi sur la libéralisation des échanges de services, sur une meilleure protection de la propriété intellectuelle, sur l'amélioration décisive des règles du GATT et de la manière dont elles sont appliquées, sur le rôle des investissements dans les échanges et, enfin, sur une meilleure prise en compte des échanges de produits agricoles. Le Round est le reflet, en fait, de l'internationalisation de l'économie mondiale et des économies nationales, le reflet également de la nécessité de renforcer le système d'échanges ouvert, contractuel et multilatéral issu de la Deuxième Guerre mondiale à l'heure où se consolide la puissance de la Communauté européenne et du Japon, où de nouveaux exportateurs particulièrement dynamiques apparaissent sur le marché, et où des pays en développement de plus en plus nombreux choisissent la voie de la participation aux échanges pour accélérer leur processus de croissance et de développement.

Là aussi l'enjeu est tout à fait considérable pour la Suisse. Un tiers de nos échanges se fait toujours avec des pays n'appartenant pas à la Communauté, et nous sommes le cinquième ou sixième investisseur mondial, tout en étant un grand exportateur de services et un "producteur" important de brevets et de licences. La Suisse a donc un intérêt intrinsèque à

la réussite du Round et elle s'est dépensée en conséquence pour en favoriser le succès. Notre talon d'Achille réside en partie dans les ambitions du volet agricole. À première vue, nous devrions être en terrain sûr, puisque la Suisse est déjà l'un des tout premiers importateurs de produits alimentaires et que notre taux d'auto-suffisance alimentaire ne dépasse guère 50 %. Toutefois, la volonté de restructurer fondamentalement les politiques agricoles nationales pour obtenir une libéralisation décisive du commerce international de produits agricoles a caractérisé à tel point le Round que c'est tout notre régime agricole qui a pu paraître menacé. Il est vrai que ce régime peut présenter des rigidités et des imperfections, mais il n'en est pas moins adapté à un petit pays qui entend maintenir une population paysanne et une agriculture nationale, tout en n'étant pas doté par la nature de grandes ressources dans ce domaine ; de plus, nous n'avons guère ni de vocation d'exportateur agricole, ni de prétentions à ce sujet.

Il ne faut pas se cacher que beaucoup dépendra de l'échec ou de la réussite du Round. Un échec pourrait signifier une plongée vers le protectionnisme, un régionalisme sur la défensive, un interventionnisme accru. La réussite devrait offrir aux nations commerçantes la possibilité de mieux intégrer, et plus harmonieusement, leurs économies, de mieux tirer parti de leurs avantages respectifs, de mieux s'épauler pour faciliter la libération des forces productives - à travers, notamment, un processus renforcé de déréglementation et de libéralisation. Pour la Suisse, la réussite du Round est le complément naturel de la réussite des négociations avec la Communauté, le deuxième pilier sur lequel nous nous appuyons pour favoriser le succès futur de notre économie extérieure, à laquelle notre pays doit tant. Je tiens à dire ici tout l'espoir que je mets en ces deux négociations, dont la rencontre dans le temps offre à la fois des risques nouveaux mais aussi, pour nous tous, une chance unique. ■

